

## COMPTE-RENDU

### REUNION DU GROUPE CITOYEN 21 DU 30 SEPTEMBRE 2013

#### Présents :

- Madame BESSIERES Ange-Marie
- Monsieur BESSIERES Christian
- Monsieur CHAIGNE Guy-Joël
- Madame DROUARD Hélène
- Madame GUY Elisabeth
- Monsieur LABRUNETTE Jean-Pierre
- Madame TARTAS Andrée
  
- Madame BOUDÉ, chargée de mission Agenda 21

#### Excusés :

- Madame CAYN Anita
- Monsieur FORSANS Michel
- Monsieur PERRE Nicolas

#### Rédacteur :

Elodie BOUDE – secteur Agenda 21

Contact : pôle des politiques contractuelles :  
05.57.80.81.39

[elodie.boude@ville-bassens.fr](mailto:elodie.boude@ville-bassens.fr)

#### **Ordre du jour :**

1. Présentation de la charte de participation citoyenne
2. Elaboration du nouveau projet du groupe citoyen 21

**Début de séance :** les membres du groupe citoyen 21 remercient les services municipaux pour l'installation du panneau miroir rue Lafayette, en face des Jardins de Sybille. En effet, la nécessité de cet élément de sécurité avait été mis en exergue dans l'avis citoyen rendu en juillet 2012.

## 1. Présentation de la charte de participation citoyenne

Afin de laisser du temps au débat pour le point 2, il a été choisi de distribuer le projet de charte citoyenne à l'ensemble des membres de l'instance et de formuler des éléments de correction et d'amélioration pour la prochaine rencontre.

L'objectif de doubler le nombre de membres actifs du groupe citoyen 21 a été souligné par plusieurs personnes. Cet enjeu sera intégré à la charte.

## 2. Elaboration du nouveau projet du groupe citoyen 21

Le groupe citoyen 21 est une instance créée en 2011 afin de mener une construction partagée du nouvel Agenda 21 communal. Aujourd'hui pérenne, le groupe citoyen 21 doit être élargi au regard du faible nombre de participants, mais également évoluer dans son projet à la demande des citoyens.

En effet, les notions de co-responsabilité et de responsabilité partagée dans le projet d'une ville plus durable incitent les membres du groupe citoyen 21 à être non plus seulement des parties prenantes consultées mais bien des acteurs du territoire écoresponsable. Un ou plusieurs projets pourraient être portés et mis en œuvre par cette instance.

Le projet, qui sera proposé à l'occasion du prochain comité de pilotage Agenda 21 (décembre 2013) pour validation, devra prévoir :

- le descriptif de l'action,
- les objectifs du projet,
- le budget,
- les partenaires associés,
- les subventions mobilisables,
- la répartition des missions des membres de l'instance.

Sa mise en œuvre devra avoir lieu en 2014.

### Les premières idées concernent un objectif du projet Agenda 21 communal : **objectif 4 - Préserver et valoriser le patrimoine naturel**

#### Idées recensées :

Rapprocher l'Homme de la nature.

Améliorer la connaissance de la faune et de la flore (sur le territoire et sur le site Internet de la Ville).

Protéger les espaces verts des incivilités :

- Le bassin Montsouris est évoqué comme un espace faisant l'objet de nombreuses dégradations (notamment le passage des mobylettes).
- Le bassin Pichon est souligné comme un espace de détente agréable mais « pollué » par des nuisances sonores en lien avec le va-et-vient de camions à proximité. L'idée de création d'un long mur végétal a été proposée pour diminuer la pollution sonore et améliorer le paysage.

Les premières idées de projet partagées par tous concernent : le recensement d'arbres/plantes et la création d'un parcours d'arbres remarquables agrémenté de panneaux informatifs / signalétique (sur le modèle du parc de l'Ermitage).

L'idée de ferme pédagogique a également été soulignée par une habitante.

#### Remarques diverses :

- La nécessité d'installer des distributeurs de sacs canins au domaine de Beauval / lutte contre les déjections canines.
- Le manque de jeux (de tous âges) au Parc Meignan.

**La prochaine rencontre aura lieu en Mairie lundi 4 novembre 2013 à 10h30.**

**Destinataires : groupe citoyen 21, cabinet du maire, membres de la commission Agenda 21, chefs de service concernés (DGS, DGA, Politiques contractuelles, ST, Communication, Culture-médiathèque).**

COMMISSION AGENDA 21	TECHNICIENS
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Monsieur TURON, maire</li> <li>▪ Monsieur HIBON, premier adjoint</li> <li>▪ Monsieur THOMAS, adjoint sport et vie associative</li> <li>Madame LAVERY, adjointe à la solidarité et l'action sociale</li> <li>▪ Monsieur DORNIAS, adjoint urbanisme, cadre de vie et environnement</li> <li>▪ Madame BOIS, adjointe aux politiques contractuelles</li> <li>▪ Madame PERET, conseillère municipale</li> <li>▪ Madame LACONDEMINE, conseillère municipale</li> <li>▪ Monsieur BOUC, conseiller municipal</li> <li>▪ Madame CAID, conseillère municipale</li> <li>▪ Monsieur RUBIO, conseiller municipal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Monsieur OLAYA, DGS</li> <li>▪ Madame CHENEVOY, DGA et responsable achats – marchés / finances</li>   <li>▪ Madame DEFOUG, responsable du pôle des politiques contractuelles</li> <li>▪ Monsieur LABRO, responsable communication et jumelages</li> <li>▪ Madame LAFON, responsable service technique</li> <li>▪ Madame DOUMAX, responsable culture - médiathèque</li> </ul>